

EXPOSITIONS  
CULTURELLES  
BY HISCOX

# L'ART D'EXPOSER SANS S'EXPOSER



  
HISCOX

Que vous organisiez une exposition ponctuelle ou que vous gériez une collection permanente, vous avez à cœur de prendre soin des objets d'art qui vous sont confiés. Ils peuvent malheureusement être endommagés ou volés: votre réputation peut alors être ternie et votre activité mise en danger.

Il est donc essentiel pour vous d'être bien accompagné pour réagir efficacement en cas d'incident, afin de préserver vos relations avec vos partenaires et prêteurs.

### **Hiscox, assureur spécialiste**

Groupe international coté à la bourse de Londres et **assureur de référence des plus grands musées, galeries, collectionneurs** français et européens, Hiscox bénéficie d'une expérience et d'une connaissance uniques des problématiques liées aux œuvres d'art et aux patrimoines d'exception depuis plus de 40 ans.

Hiscox est reconnu comme **leader sur le marché des assurances d'objets d'art** et vous offre ainsi une **couverture adaptée** à vos besoins et vos envies avec les meilleures garanties pour protéger vos biens.

### **Notre valeur ajoutée à votre service**

En tant que spécialiste, nous connaissons la valeur d'un service de qualité et d'une approche simple et flexible, en toute confidentialité. C'est pourquoi quand nous vous couvrons, nous vous offrons aussi les bénéfices suivants :

- **une forte culture du service** pour être à la hauteur de vos exigences,
- **une connaissance approfondie du monde de l'art** français et international, des collectionneurs, des galeristes afin de vous proposer un contrat personnalisé,
- **un réseau d'experts et de restaurateurs spécialisés** en œuvre d'art capables d'intervenir au plus vite en cas de sinistre.

## **Philosophie de règlement des sinistres**

Nous sommes particulièrement attentifs au processus de gestion des sinistres afin qu'il soit le plus fluide possible. Nous partons du principe que votre réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en votre défaveur. Si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie, et notre métier.

## Hiscox vous protège

Le contrat Expositions culturelles by Hiscox répond à vos exigences et protège dans le monde entier les objets d'art ou de collection qui vous sont confiés : peintures, sculptures, photos, installations, mobilier ancien ou design, mais aussi gravures, dessins, horlogerie, armes, orfèvrerie, objets de décoration, etc.

Nous vous proposons un **contrat en « Tous risques sauf »**, où tout ce qui n'est pas exclu est couvert, avec des garanties complètes conçues pour répondre à vos besoins et qui vous offre notamment les avantages suivants :

- **garantie des biens d'une collection permanente ou temporaire**, qui vous appartiennent ou qui vous sont confiés, en séjour à une ou plusieurs adresses
- **garantie en cours de transport**, de « clou à clou »
- **indemnisation** notamment en cas de **casse, incendie, dégât des eaux, dommage accidentel et vol** même sans effraction durant les heures de fermeture
- **dédommagement possible** à la suite d'un sinistre :
  - remplacement par une œuvre de valeur et de qualité équivalente
  - ou indemnisation à hauteur de 100% de la valeur assurée de l'œuvre
  - ou paiement de la dépréciation et de la restauration de l'œuvre, avec la possibilité pour le prêteur de choisir le lieu et le restaurateur

## Exemples de sinistres

- Le système d'accrochage d'une toile de la collection permanente d'un musée s'est avéré défectueux. Ainsi une œuvre d'une valeur de 54 000 € s'est décrochée, ce qui a provoqué des dommages importants lors du choc au sol. Hiscox a indemnisé le musée pour la restauration du cadre et de la toile par des experts dans ces domaines.
- Un centre culturel a organisé une exposition itinérante de photographies en France. Au cours des différentes étapes, 19 des 24 photographies ont été endommagées par les visiteurs et les opérations de manutention. Sous le contrôle de l'artiste, Hiscox a fait retirer les 19 photographies pour un montant total de 8 000€.

## Pour en savoir plus :

Cette brochure est un résumé non exhaustif de notre offre d'assurance Expositions culturelles by Hiscox. Pour plus d'informations et l'obtention d'un devis, veuillez contacter votre assureur-conseil.

### Nous assurons :

- les objets d'art et les collections
- les professionnels de l'art
- les musées et expositions
- les collections d'entreprises
- les habitations haut de gamme
- le kidnapping et rançon
- la responsabilité civile professionnelle
- la responsabilité des dirigeants
- les données sensibles des entreprises
- les bureaux
- les risques spéciaux



19 rue Louis le Grand 75002 Paris

T 0810 50 20 10

F 0810 00 71 02

E [hiscox.info@hiscox.fr](mailto:hiscox.info@hiscox.fr)

[www.hiscox.fr](http://www.hiscox.fr)

Les sinistres sont étudiés au cas par cas et sont sujets aux conditions applicables de la police d'assurance qui y est rattachée.